

Agriculture, marine, pêche

Un manque d'attractivité dans un secteur fragilisé

L'emploi relatif au domaine de l'agriculture, marine, pêche occupe 6 % des actifs occupés martiniquais en 2013, soit environ 7 300 emplois. Ces effectifs, issus du recensement général de population, se basent sur l'activité principale de la personne se déclarant en emploi. Cependant, dans les exploitations agricoles, la charge de travail et la saisonnalité de l'activité peuvent permettre aux chefs d'exploitations et coexploitants d'exercer une autre activité.

Cette pluriactivité, notamment dans les plus petites exploitations, peut impliquer que le travail agricole est, en définitive, l'activité secondaire et non l'activité principale. De même, certaines exploitations sont détenues par des retraités ou par des personnes se déclarant sans activité. Ces différentes situations qui sont d'autant plus fréquentes quand les exploitations sont petites expliquent, en partie, la différence que l'on peut constater avec les données issues du recensement agricole. Ce recensement comptabilise l'emploi associé à l'ensemble des exploitations agricoles. En Martinique, en 2010, environ 8 800 personnes participent régulièrement au travail des exploitations, auxquels s'ajoutent des salariés occasionnels. Cependant, ce travail s'il était accompli par des personnes occupées à temps plein sur les exploitations ne concernerait que 7 770 travailleurs. Cet état souligne la particularité des conditions d'emploi dans le secteur agricole. Par la suite, les données présentées sont ainsi relatives au recensement agricole lorsque l'on se réfère aux exploitations agricoles et à leurs surfaces. Celles relatives à l'emploi et aux caractéristiques des travailleurs relevant du domaine professionnel de l'agriculture, marine, pêche sont pour leur part, issues du recensement de la population. Par ailleurs, ce domaine professionnel, outre les métiers liés à la pêche et à la marine, intègre également des métiers qui ne s'exercent pas obligatoirement dans des exploitations agricoles. Parmi ces derniers, on trouve, entre autres, les jardiniers salariés, des techniciens et ingénieurs de l'agriculture.

Dans l'ensemble, l'emploi du domaine est resté stable par rapport à 2008. Cependant, les métiers des familles professionnelles

d'« agriculteurs, éleveurs » et de « marins, pêcheurs, aquaculteurs » diminuent légèrement tandis que ceux des maraîchers, jardiniers se maintiennent au même niveau. Seule la famille des techniciens et cadres de l'agriculture qui regroupe 5 % des emplois du domaine a bénéficié d'une progression notable. En effet, les activités de conseil, d'appui technique tendent à se renforcer dans le secteur agricole, dans l'objectif de pérenniser les exploitations existantes mais fragilisées par les différentes évolutions auxquelles elles sont soumises (concurrence des marchés, compétitivité, réglementations environnementales et de traçabilité, etc.). En Martinique, la production de bananes qui occupe 26 % de la superficie agricole utilisée (dont 95 % destinés à l'export), est notamment soumise à une concurrence internationale croissante, aux risques climatiques et aux différentes maladies pouvant affecter les productions. Par ailleurs, la Martinique se caractérise par une plus grande proportion de grandes exploitations où l'emploi de techniciens peut être plus fréquent.

Diminution de la surface agricole utile

En 2010, la surface agricole utile (SAU) moyenne des exploitations martiniquaises atteint 7,6 ha contre en 4,1 ha en Guadeloupe et 4,2 ha en Guyane. À l'instar de nombreuses autres régions françaises, la SAU a fortement diminué en Martinique entre 2000 et 2010 (-22 %), et est principalement imputable à la cessation d'activité des plus petites exploitations. Ces dernières ne représentent plus que six exploitations sur dix en 2010 contre huit sur dix ans en 2000. En conséquence, la taille moyenne des exploitations en Martinique a pratiquement doublé en dix ans. Cette situation induit un emploi salarié agricole nettement plus fréquent en Martinique par rapport à la Guadeloupe et à la Guyane. Sur une période plus récente, la SAU continue de diminuer, de l'ordre de -1,2 % par an entre 2010 et 2015.

Les trois quarts de la SAU martiniquaise sont constitués de surfaces dédiées à la culture de la banane et de la canne ainsi que de surfaces en herbe pour l'élevage (essentiellement bovin). Les surfaces dé-

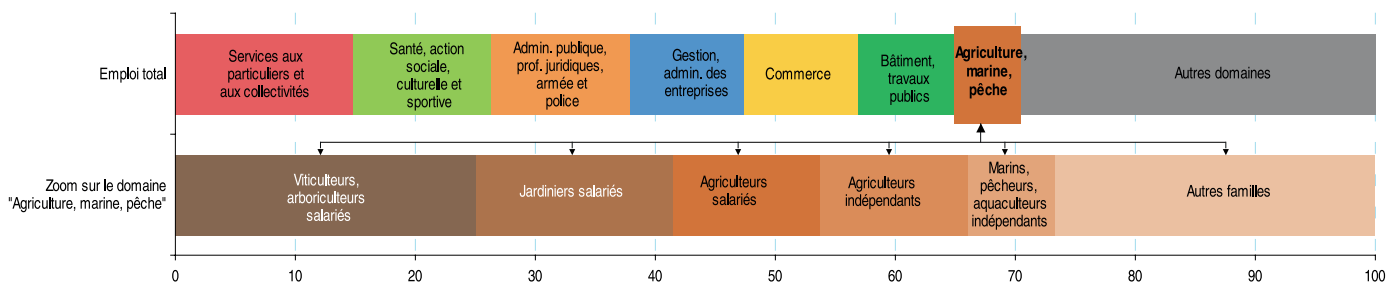
diées à la culture d'autres fruits et légumes demeurent limitées malgré la structuration de la filière. Ainsi, hors marché de la banane export, les importations de fruits et légumes frais sont, en 2015, 1,6 fois plus élevées que la production locale. De même, moins de 20 % de la viande consommée par les Martiniquais est produite sur l'île. Cette dépendance aux exportations témoigne des possibilités existantes de débouchés pour une production orientée vers la consommation locale.

Une forte proportion de seniors

Les métiers de l'agriculture, marine, pêche semblent souffrir d'un manque d'attractivité, les effectifs du domaine professionnel étant particulièrement vieillissants. La moitié d'entre eux a au moins 47 ans en 2013. Il s'agit de l'un des domaines professionnels martiniquais où l'âge médian est parmi les plus élevés. En particulier, 22 % sont âgés de 55 ans ou plus, soit six points de plus qu'en 2008. À l'inverse, les actifs âgés de moins de 35 ans ne regroupent que 16 % des effectifs en 2013. Le vieillissement est plus prononcé parmi les agriculteurs, éleveurs où la part des seniors atteint 27 % contre 21 % pour les maraîchers, jardiniers. Pour cette dernière famille, la moindre part des 55 ans et plus résulte de la jeunesse des effectifs de jardiniers salariés où plus d'un tiers est âgé de moins de 35 ans. Les emplois de jardiniers s'apparentent davantage à des métiers de services aux entreprises et sont moins concernés par les évolutions touchant le secteur agricole. Toutefois, ce métier par les compétences utilisées reste proche de celui de maraîcher. Si l'on exclut les jardiniers de cette famille professionnelle, les seniors représentent 26 % des maraîchers, arboriculteurs.

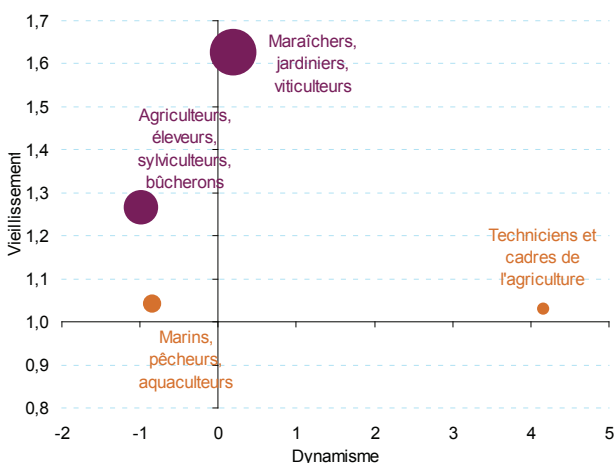
Le domaine offre cependant des opportunités d'emplois malgré une saisonnalité des postes. Le besoin de main-d'œuvre est notamment tributaire des cycles de production. Cette saisonnalité couplée à la pénibilité des emplois ne participe pas à l'attractivité des métiers. Ainsi, le non-renouvellement des effectifs âgés, couplé à un manque d'attractivité des métiers pourrait fragiliser un secteur déjà affecté par d'autres problématiques. ■

8 Poids de l'emploi du domaine de l'agriculture, marine, pêche dans l'emploi total et répartition de ce domaine selon les principales familles de métiers (niv. fap 225) qui le composent en 2013 (en %)



Lecture : le domaine de l'agriculture, marine, pêche représente 6% des emplois parmi lequel 12% sont des agriculteurs indépendants.
 Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

9 Dynamisme et vieillissement des familles professionnelles (niv. fap 87) du domaine de l'agriculture, marine, pêche entre 2008 et 2013



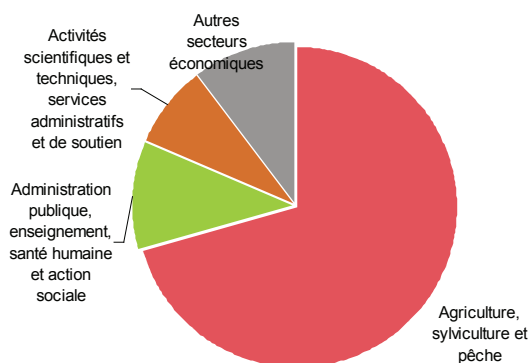
Lecture : les techniciens et cadres de l'agriculture représentent 5% de l'emploi du domaine. L'emploi y a augmenté de 4,2% par an entre 2008 et 2013. La part des seniors se situe entre 12% et 20%. Celle-ci reste contenue entre 2008 et 2013.
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

10 Pyramides des âges du domaine professionnel de l'agriculture, marine, pêche en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, près de 10% des effectifs du domaine de l'agriculture, marine, pêche ont entre 35 et 39 ans.
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

11 Répartition de l'emploi du domaine professionnel de l'agriculture, marine, pêche par secteur économique en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 70% des emplois du domaine relèvent du secteur économique de l'agriculture, sylviculture et pêche.
 Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

12 Proportion d'actifs occupés exposés aux facteurs de risques psychosociaux (RPS en 2013, en %)

Agriculture, marine, pêche	
Intensité du travail et pression temporelle	56
Manque d'autonomie, de marges de manœuvre	66
Demande émotionnelle	19
Rapports sociaux difficiles	76
Manque de coopération, de soutien	50
Conflits, harcèlement	11
Manque de reconnaissance	50
Conflits de valeurs	31
Insécurité économique	18
Exposé à 3 dimensions ou plus	53
Exposé aux 6 dimensions de RPS	2

Champ : France entière ; ensemble des actifs occupés.
 Source : Dares-Drees-DGAFP-Insee, enquêtes Conditions de travail ; traitement Dares.

Fiche métier

Agriculteurs indépendants et salariés

Les agriculteurs indépendants et salariés forment un quart des emplois du domaine de l'agriculture, marine, pêche. Les familles professionnelles des arboriculteurs salariés et indépendants représentent quand à elle 30 % des emplois du domaine et regroupe une partie des effectifs liés à la culture de la banane. La banane, destinée à l'export, est la principale production agricole de la Martinique. Elle nécessite une main d'œuvre importante malgré une mécanisation et une adaptation des infrastructures pouvant également réduire la pénibilité du travail. Ces améliorations ont notamment été plus rapides en Martinique où leur mise en œuvre est facilitée par la plus grande taille des exploitations existantes par rapport à la Guadeloupe. En Martinique, les cessations d'activité ont plus particulièrement concerné de petites exploitations localisées dans le nord de l'île où en raison de la topographie, les délais de production sont plus longs et nécessitent plus de main d'œuvre, les parcelles étant moins facilement mécanisables. Cependant, la gestion de plus grandes exploitations engendre des besoins d'investissements et de maintenance plus lourds qui pèsent sur les coûts de production. Ces développements induisent également une évolution des compétences requises dans les métiers. Le secteur reste financièrement soutenu, notamment au travers du Programme européen d'Options Spécifiques à l'Éloignement et à l'Insularité (POSEI). Ces aides permettent de soutenir des filières difficilement compétitives en partie en raison de leur insularité par rapport à de grands pays producteurs aux coûts de production moindres. En Martinique, 77 % des financements du POSEI au titre de l'année 2015 ont été à destination de la filière banane.

Un emploi salarié répandu

De par l'évolution amenant à une concentration des principales productions de bananes et de canne à sucre dans de plus grandes exploitations, les agriculteurs salariés sont aussi nombreux que les non-sala-

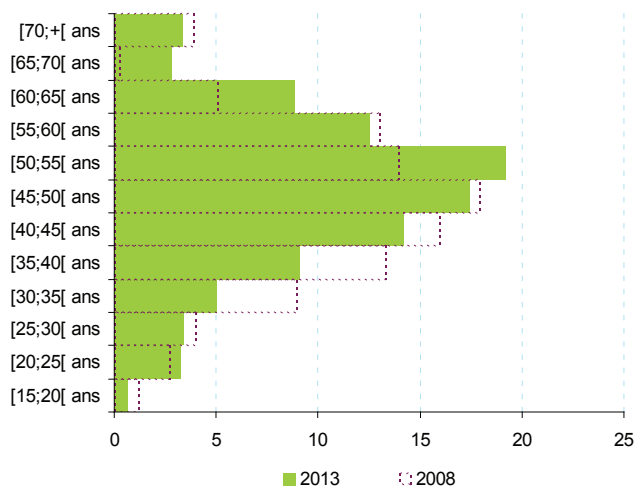
riés. Toutefois, chacune des deux catégories est touchée par un vieillissement des effectifs. La part des seniors reste cependant supérieure parmi les non-salariés : 33 % ont 55 ans et plus contre 22 % pour les salariés en 2013. Cette faible proportion de jeunes parmi les agriculteurs peut s'expliquer essentiellement par un manque d'attrait du secteur. De plus, les coûts d'investissement peuvent freiner les projets d'installation de jeunes agriculteurs dans un environnement de plus en plus urbanisé. Entre 2015 et 2011, les surfaces artificialisées en Martinique ont augmenté de 1,4 % annuellement. Dans un cadre salarié, les offres peuvent souffrir d'un manque d'attractivité, jugées négativement car pénibles et peu rémunératrices. Le salaire horaire médian est légèrement supérieur au niveau minimum. Les contrats à durée indéterminée sont peu fréquents et concernent seulement un peu plus de la moitié des salariés. Le secteur est fortement soumis à la saisonnalité des cultures. Par ailleurs, les emplois d'avenir destinés à l'emploi de jeunes de 16 à 25 ans, subventionnés par l'État et qui concernent généralement le secteur non-marchand, ont été également encouragés dans celui de la banane. Ce type de dispositif ainsi que d'autres contrats spécifiques à l'insertion expliquent la moindre part de CDI et de CDD parmi les agriculteurs salariés par rapport à l'ensemble des salariés de domaine. Néanmoins, les effectifs demeurent âgés et le manque d'attrait des métiers est confirmé par les difficultés de recrutement qui touchent les employeurs. Sur la période 2015-2017, une moyenne de 450 projets de recrutement de salariés agricoles a été estimée annuellement, et près de la moitié a été jugée difficile.

Des conditions de travail marquées par des contraintes physiques

La faible attractivité des emplois peut également s'expliquer par la pénibilité des fonctions. L'agriculture, sylviculture, pêche est l'un des secteurs économiques où la proportion de salariés déclarant devoir rester long-

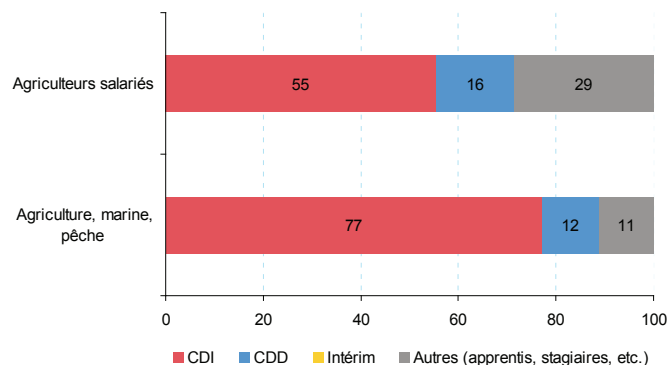
temps dans une posture pénible ou fatigante à la longue pendant leur travail est l'une des plus élevées. Les contraintes posturales et articulaires sont fréquentes, de même que la manutention de charges. Cependant, les emplois demeurent accessibles à des personnes peu ou pas diplômées. En 2013, les deux tiers des agriculteurs n'ont aucun diplôme. En outre, parmi les diplômés, les spécialités de formations relatives à l'agriculture, pêche, forêt et espaces verts sont peu fréquentes. Face aux enjeux environnementaux et à la fragilité du secteur, la formation des actifs de l'agriculture apparaît essentielle dans l'amélioration des pratiques et le maintien de l'activité. Le recours moins systématique à des produits phytosanitaires devrait diminuer les coûts de production mais également concourir à l'amélioration des conditions d'emploi par une exposition plus faible à des produits potentiellement dangereux. En Martinique, deux établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles proposent des enseignements agricoles dans le cadre de la formation initiale et continue : celui de Croix-Rivail et celui du Robert. La Maison Familiale et Rurale du Morne-Rouge, établissement privé, complète l'offre de formation sur l'île. La valorisation des métiers, par une plus grande communication et une meilleure visibilité des formations et des métiers pourrait en partie limiter les difficultés de recrutement et participer à la diversification des cultures locales et à une plus forte valeur ajoutée des productions. De plus, ces emplois déterminent également la pérennité d'autres métiers dans les filières de production (métiers liés à l'agro-transformation, le transport, la gestion, etc.). ■

13 Pyramides des âges des agriculteurs non-salariés et salariés en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 9% des agriculteurs salariés et non salariés ont entre 35 et 39 ans.
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

14 Répartition des salariés par conditions d'emploi (en %)



Lecture : 77% des salariés du domaine professionnel de l'agriculture, marine, pêche ont un CDI.
 Source : Insee, EEC 2014, 2015, 2016.

15 Chiffres clés

	Famille professionnelle Agriculteurs indépendants	Famille professionnelle Agriculteurs salariés	Famille professionnelle Agriculteurs indépendants et salariés	Domaine professionnel Agriculture, marine, pêche
Âge médian	51	46	48	47
Part des 55 ans et plus (en %)	33	22	28	22
Part des femmes (en %)	15	27	21	19
Part des natifs de la région (en %)	87	86	87	90
Part de non-salarié (en %)	100	0	50	32
Aucun diplôme (en %)	66	68	67	56
Qualification dominante (en %)				
1ère spécialité de formation	Formations générales : 12 %	Mécanique, électricité, électronique : 26 %	Mécanique, électricité, électronique : 21 %	Mécanique, électricité, électronique : 10 %
2ème spécialité de formation	Mécanique, électricité, électronique : 12 %	///	///	Formations générales : 7 %
Salaire horaire net médian (en €)	ns	8,8	8,8	8,7
Turnover (en %)	ns	35	ns	29
Principal secteur d'activité (en %, NA niv. 17)	Agriculture, sylviculture et pêche : 78 %	Agriculture, sylviculture et pêche : 74 %	Agriculture, sylviculture et pêche : 76 %	Agriculture, sylviculture et pêche : 71 %

Codes ROME correspondant à la famille professionnelle : A1416 : Polyculture, élevage.
 Sources : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2013, 2014.